

DÉLIBÉRATION N° CB 09.03 DU 29 OCTOBRE 2009

Relative à l'approbation du procès-verbal de la réunion
du Comité de bassin du 2 juillet 2009

Le Comité de bassin Seine-Normandie, après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal de la réunion du Comité de bassin du 2 juillet 2009.

Le Secrétaire
Directeur général de l'Agence


Guy FRADIN

Le Président
du Comité de bassin


André SANTINI